

Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public du département du Gers

1^{er} comité de pilotage

04 avril 2016



Pilotage

Comité de pilotage

+

Comité technique

VALIDATION

PREPARATION / PROPOSITIONS

Comité de pilotage : co-présidé Préfet - Président du Conseil départemental

- État : Préfet – DDFIP - Procureur – DDT – DDCSPP – ARS – DASEN - Gendarmerie
- Département : Président + 10 conseillers départementaux - SDIS
- Présidents des communautés d'agglomération et de communes du Gers,
- Présidents des PETR, Région
- Présidents des chambres consulaires,
- Présidente du SCOT de Gascogne, Président du SCOT Val d'Adour
- Représentants des entreprises et organismes en charge d'un service public : ERDF – GRDF – CPAM – Pôle Emploi – CAF – MSA – La Poste – SNCF – CARSAT
- Personnes qualifiées : CGET
- Représentants d'associations : CLCV, UFC que Choisir, ADIL

Comité technique : co-présidé SG Préfecture - DGS Conseil départemental

- Services de l'État et du Département
- Président ADM (*), Présidents CC du Savès et CC Armagnac Adour (désignés par l'ADM)
- Directrice du SCOT de Gascogne

(*) ADM = association départementale des maires et présidents de communautés de communes du Gers

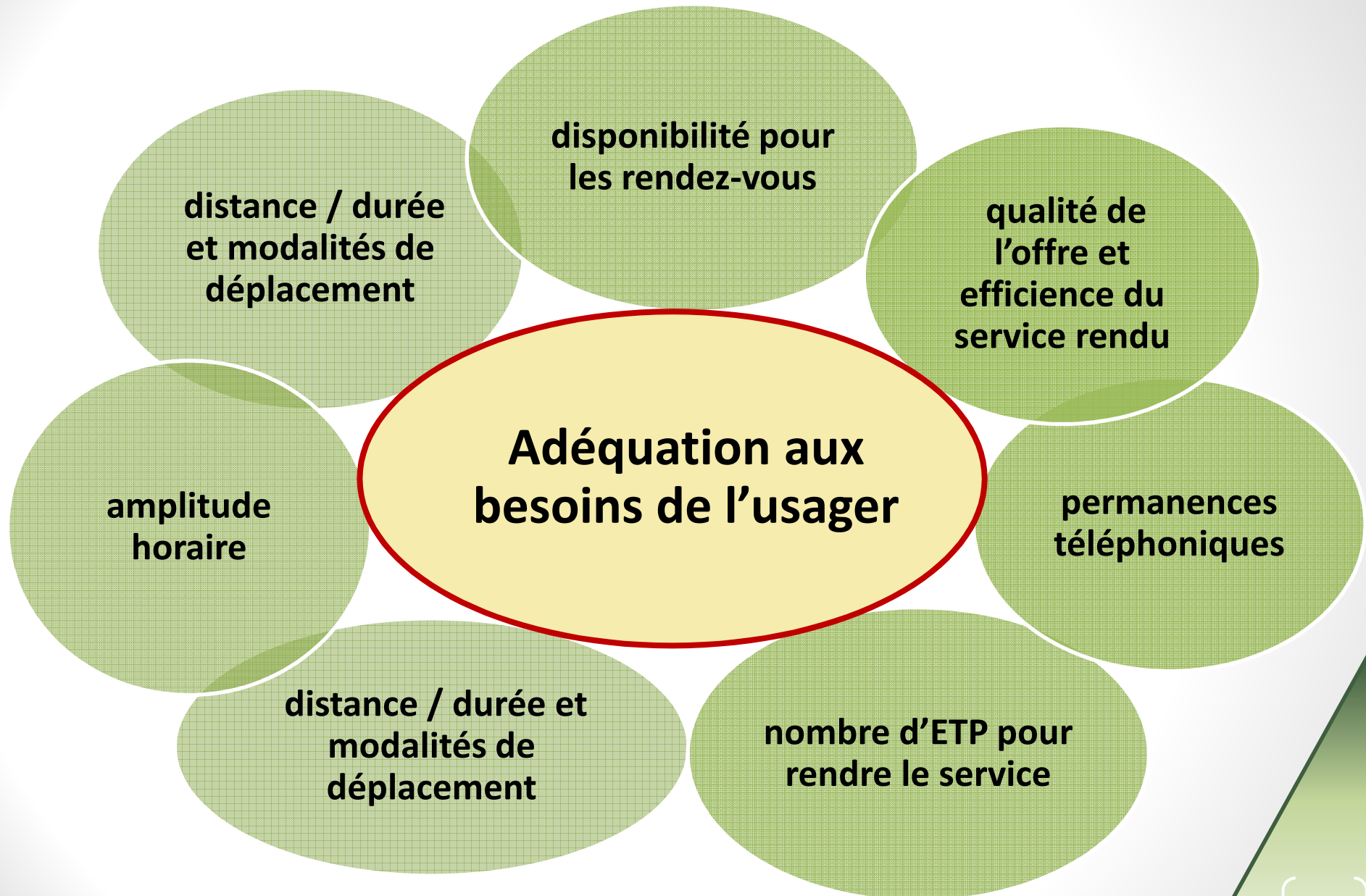
Planning Prévisionnel – principales étapes

Réalisation du schéma 21 mois	Phase 1 : Lancement de la démarche	Janvier à mars 2016
	Phase 2 : Réalisation du diagnostic de territoire – Analyse des contraintes et des opportunités	Avril à septembre 2016
	Phase 3 : Réalisation du plan d'actions	Octobre 2016 à février 2017
	Phase 4 : Consultations administratives et conventions de mise en œuvre	Mars à septembre 2017

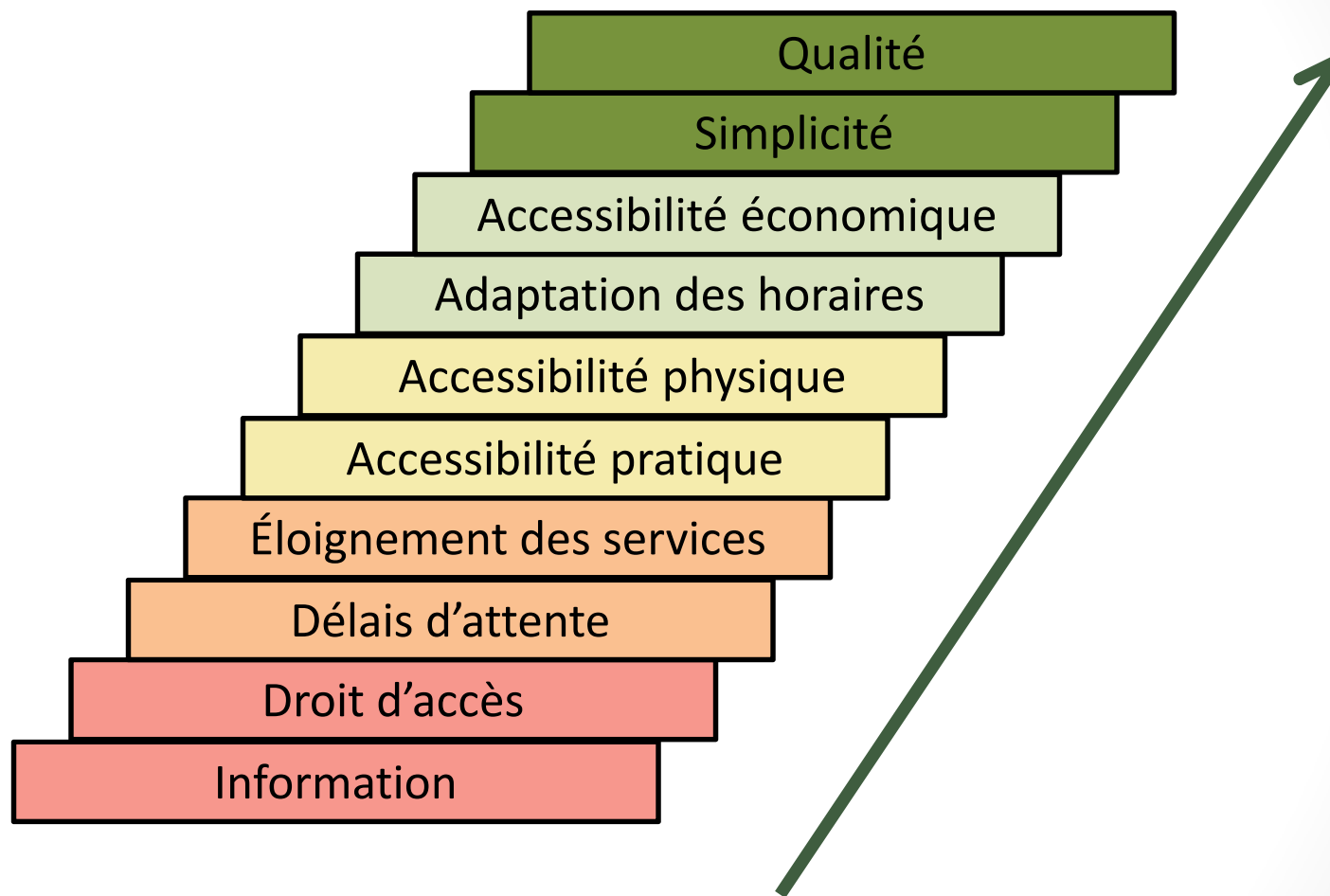
Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage : 11 mois

Obligation réglementaire :
validation avant le 31/12/2017

Notion d'accessibilité



Chaîne de l'accessibilité



Source : Adrets

Périmètre du schéma

➤ Santé / services à la personne

➤ Services sociaux

➤ Services marchands de proximité

➤ Sécurité / secours aux personnes

➤ Administrations

➤ Poste - Communication – TIC

➤ Enfance / jeunesse / périscolaire / extrascolaire / accueil d'enfants

➤ Éducation

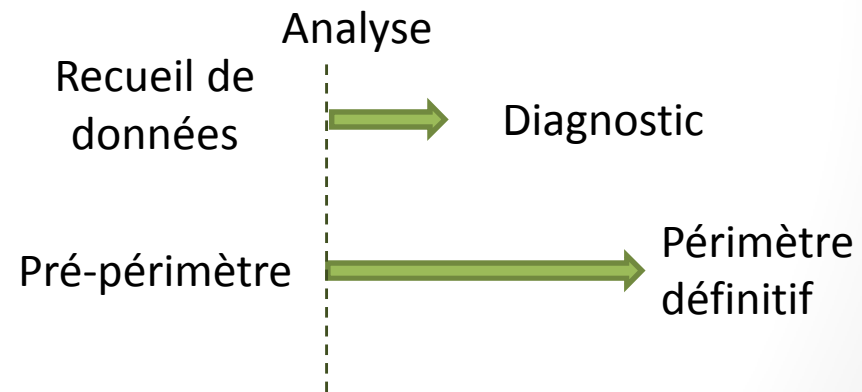
➤ Mobilité / transport

➤ Justice / accès aux droits

➤ Logement (dont sociaux)

➤ Service public de l'emploi

➤ Culture / sports / tourisme



La notion de « services au public » est plus large que celle de « services publics »

Diagnostic

Accessibilité existante



Besoins de la population

- **État de l'offre des services** : type de prestations offertes, couverture territoriale des opérateurs, amplitudes horaires ...
- **Contraintes d'accessibilité** : équipement des ménages en moyens de transports, temps d'accès moyens aux principaux services, dessertes par les transports en commun, équipement informatique...



Recueil de données auprès :

- **du grand public et des associations** : enquêtes « papier » et questionnaire dématérialisé
- **des Élus locaux** : entretiens, enquêtes courrier et téléphoniques
- **des opérateurs** : entretiens et enquêtes téléphoniques

Identification des zones et des publics ayant un déficit d'accessibilité par type de service

Méthodologie du diagnostic 1/2

Avril → Septembre 2016

Étape 1 : Lancement, 1^{ères} analyses et définition du périmètre

- Analyse et synthèse de la documentation existante
- Rencontre avec les acteurs locaux et les Élus du territoire

réunions territoriales avec les Élus, opérateurs et acteurs associatifs du secteur

- « Resserrement » progressif du périmètre des services essentiels
en fonction des 1^{ères} analyses

Étape 2 : Analyse de l'offre de services

- Analyse territoriale de l'offre de services
illustrations cartographiques de l'offre de service
- Enquête-entretiens auprès des opérateurs de services
enquête en ligne + entretiens téléphoniques
- Analyse via temps de trajets de l'accessibilité de l'offre de services
constitution d'une base de données « service » facilitant l'analyse

Méthodologie du diagnostic 2/2

Étape 3 : Analyse prospective des besoins, usages et modes d'accès aux services

- Enquête auprès des usagers des services
questionnaire papier et dématérialisé (entre 500 et 1000 répondants)
- Comparaison des profils sociodémographiques des EPCI
analyse des publics cibles au regard d'enjeux d'accès aux services
- Entretiens auprès des associations d'usagers des services au public
entretiens téléphoniques auprès des principaux représentants
- Groupes de réflexion thématique sur les enjeux prioritaires
groupes de travail thématiques

Étape 4 : Analyse croisée de l'offre et des besoins

- Synthèse croisée de l'analyse de l'offre et des besoins de services
mobilisation de l'ensemble des analyses produites selon les thèmes de la chaîne d'accessibilité
- Présentation des enjeux et des orientations
réunion du comité de pilotage


Ministère de l'Égalité et du Territoire
Ministère de l'Intérieur

ENQUÊTE
Amélioration de l'accès aux services au public
dans les Hautes-Pyrénées


HAUTES-PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT

Enquête

sur l'amélioration des services
des services au public
en Meurthe-et-Moselle

du 25 janvier
au 15 mars
2016




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA CÔTE D'OR

**Côte
d'Or**
LE DÉPARTEMENT

ENQUÊTE USAGERS

ACCESSIBILITÉ
AUX SERVICES
EN CÔTE D'OR

Q1. Pouvez-vous m'indiquer si la présence des services suivants vous est indispensable / très importante / importante / peu importante pour habiter sur votre territoire ?

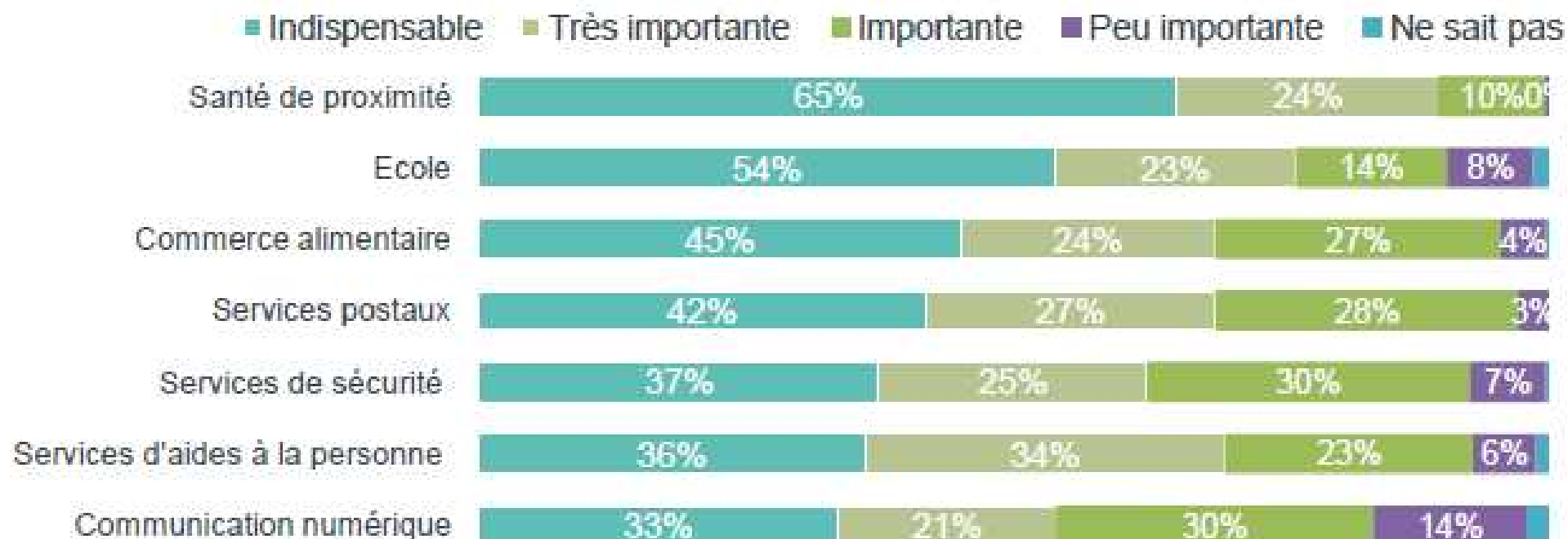


Tableau d'évaluation de l'accessibilité globale par service

Service du thème	Analyse des temps d'accès aux services				Réponses enquête		Synthèse utilité / accessibilité
	Seuil	Pop.	% Pop.	Nb Communes	Niveau d'utilité du service	Niveau d'accessibilité	
La Poste	A + de 10 minutes	2 070	0,6%	34	60% (+38%)	68%	Maintien, amplitudes horaires
	Au-delà du seuil (5)	17 321	4,8%	147			
Pharmacie	A + de 10 minutes	2 682	0,7%	39	85% (+13%)	79%	Les pharmacies, service incontournable, accessibilité très satisfaisante (0,7% de la population à + de 10 minutes), enjeu de veille nécessaire au maintien
	Au-delà du seuil (10)						
Boulangerie	A + de 10 minutes	8 041	1,9%	89	74% (+24%)	90%	Les boulangeries, service incontournable (Cf - enquête), accessibilité correcte (9% de la population soit 33 000 habitants est à plus de 5 minutes), des améliorations ponctuelles à rechercher, enjeu de veille nécessaire au maintien ;
	Au-delà du seuil (5)	33 382	9,3%	221			
Alimentation	A + de 10 minutes	7 657	2,1%	88	74% (+24%)	90%	Les alimentations, service incontournable, accessibilité satisfaisante (2,1% de la population à + de 10 minutes), enjeu de veille nécessaire au maintien
	Au-delà du seuil (10)						
Déchetteries	A + de 10 minutes	20 145	5,6%	144	43% (+48%)	78%	Les déchetteries, service secondaire, accessibilité satisfaisante (1,8% de la population soit 5800 habitants à plus de 15 minutes), Réseau à maintenir avec une réflexion possible sur des horaires plus accessibles (12 à 14h, avant 9h) notamment pour les professionnels
	Au-delà du seuil (15)	5 772	1,6%	64			

Plan d'actions et mise en œuvre

Proposition de plusieurs scénarios
visant à l'amélioration de
l'accessibilité des services au public



Grille d'analyse avantages/inconvénients :
Coût, opportunité, adéquation au
territoire...

Rédaction du plan d'actions, avec
indicateurs de suivi



Signature de la convention de
mise en œuvre

Rappel : validité du plan d'action = 6 ans : 2018-2023
Évaluation du schéma et révision selon cet échéancier (*sauf anticipation*)

Méthodologie du plan d'actions

Octobre 2016



Février 2017

Étape 5 : Conception du plan d'amélioration

- Groupes de réflexion thématique sur les actions à mettre en œuvre
groupes de travail thématiques

- Identification des scénarios et de leur grille d'analyse

Scénarios issus des séances de travail et grilles d'analyse présentant un volet quantitatif (coûts, bénéfices escomptés, délais de réalisation...) et qualitatif (praticité du service...)

- Présentation des scénarios

réunion du comité de pilotage

- Conception du plan d'amélioration de l'accessibilité aux services

sur la base du scénario retenu

Étape 6 : Formalisation et présentation des fiches-action

- Rédaction des fiches-action intégrant les indicateurs de suivi

fiches-action classées par axe stratégique et objectif opérationnel => réponses concrètes aux carences identifiées

- Rédaction du schéma

- Présentation du schéma

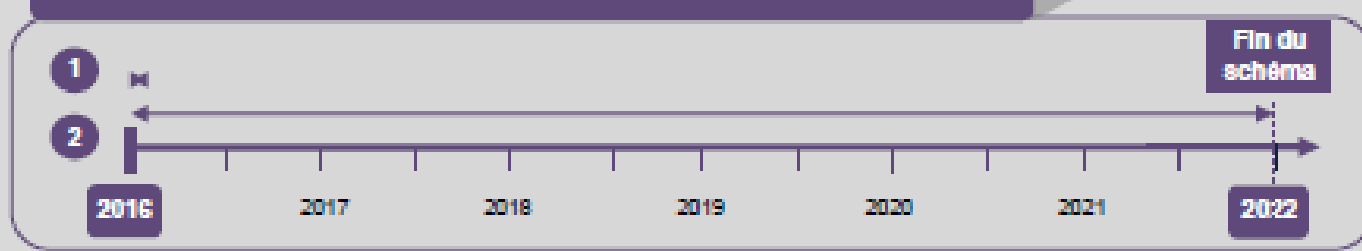
réunion du comité de pilotage

Sous-Action n°122

Mobiliser les opérateurs de services afin de garantir la réponse aux sollicitations des acteurs sociaux et de l'emploi

I – Présentation de la sous- action

II. Calendrier de mise en oeuvre



III. QUI FAIT QUOI ?

PILOTAGE ET COOR

Partenaires

Etat

Département

EPCI

Opérateurs de
services concernés

Les MSAP

IV. Indicateurs de suivi

V. Communication

Les Maisons de Services Au Public, un outil du plan d'actions

La politique du Gouvernement en matière de Maisons de Services au Public (MSAP)

Le Comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015 a réaffirmé l'importance du développement des Maisons de Services Au Public.

D'ici au 31 décembre 2016, le Premier ministre souhaite multiplier par trois le nombre de guichets polyvalents afin d'atteindre nationalement **1000 MSAP**, notamment grâce à un partenariat avec la Poste sur 500 d'entre elles.

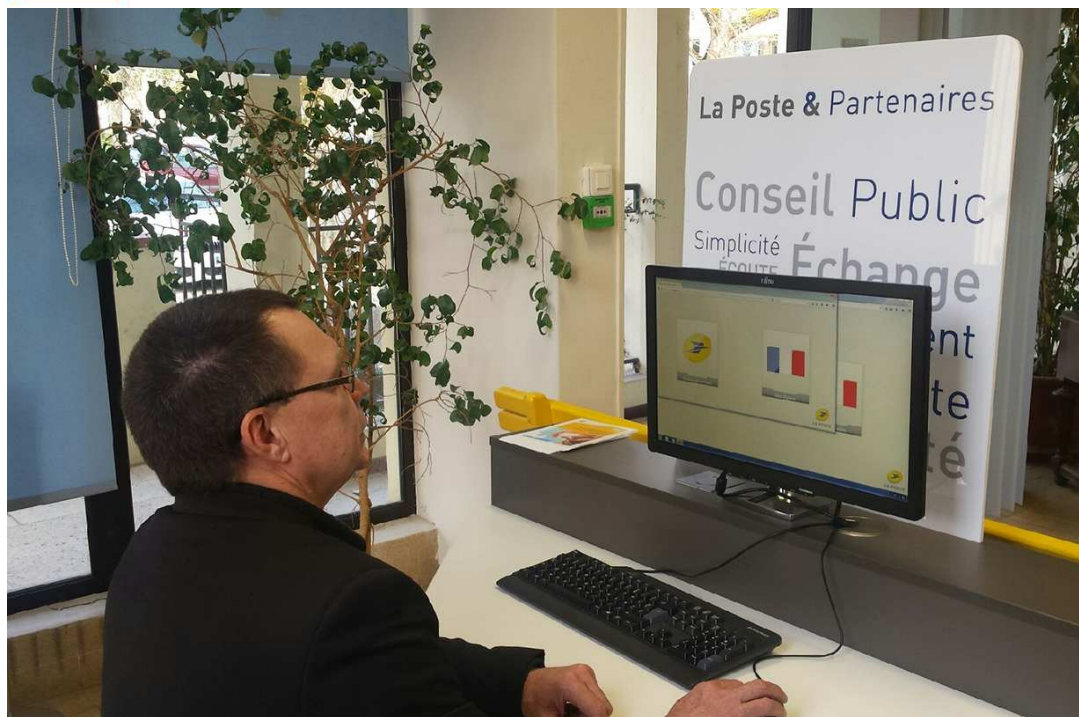
Une participation de l'État au financement des dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Les Maisons de Services Au Public, un outil du plan d'actions

Qu'est-ce qu'une MSAP ?



**Maison
de services
au public**

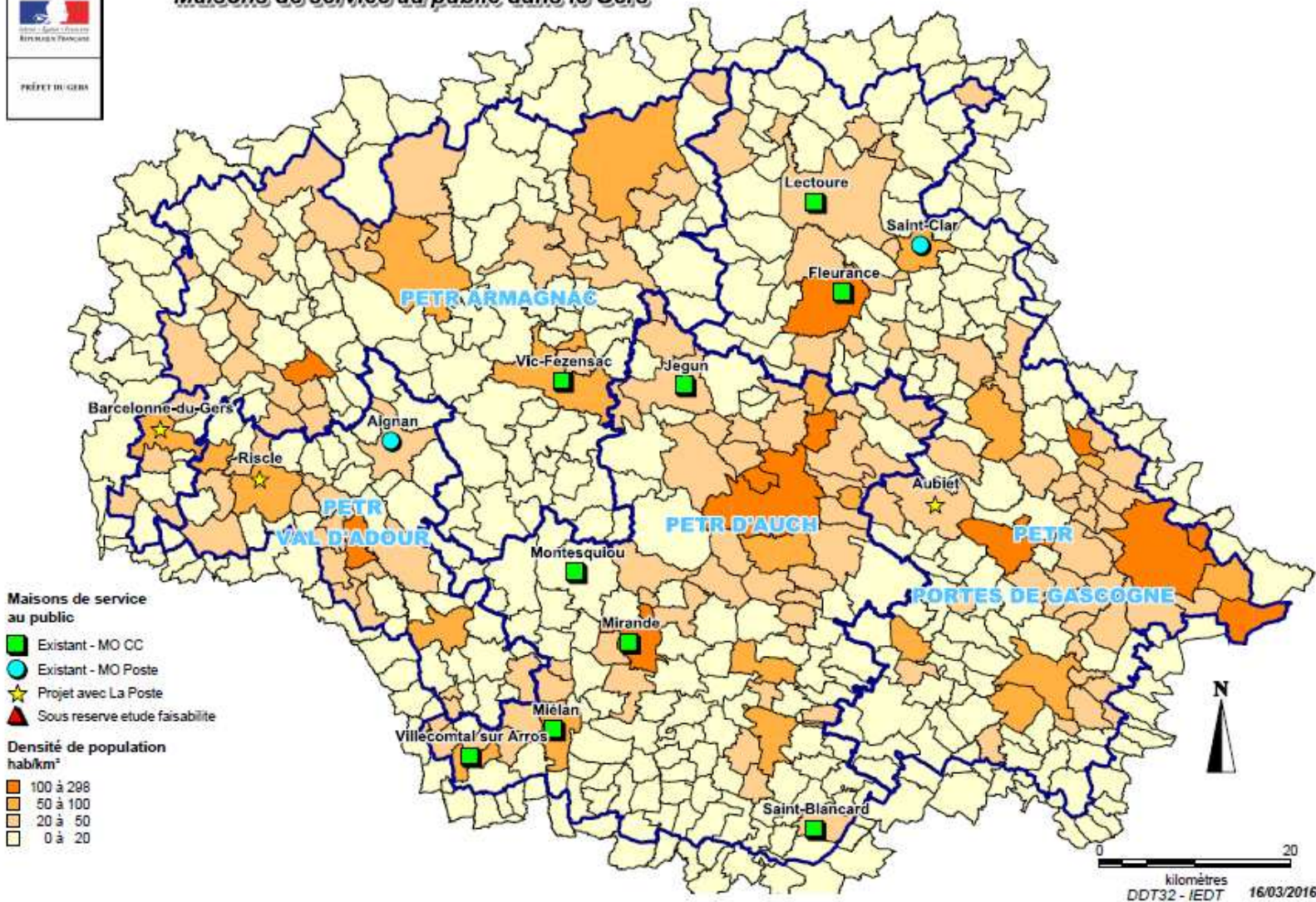


Les Maisons de Services Au Public, un outil du plan d'actions

Le déploiement des MSAP sur le Gers



Maisons de service au public dans le Gers



Prochaines échéances

Le calendrier
détaillé sera fourni
prochainement

Rencontres
individuelles et
entretiens
téléphoniques avec
les différents
acteurs

Groupes de
travail sectoriels
et thématiques

Centralisation et
analyse des
données
existantes

Avril, Mai, Juin,
Juillet

Enquêtes internes
dans les structures

Enquêtes papier et
dématérialisées
relayées par les
acteurs du schéma

L'investissement de chacun est nécessaire !

Merci de votre attention